

Bilan de l'année — 1 401 heures rendues au service

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Trois lignes de calcul, refaisables sur vos journaux · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le calcul appartient à la juridiction et tient en trois lignes** — il se refait sans nous, à partir des journaux du greffe. **C'est la page à porter au comité de gestion.**

Le calcul, poste par poste

Poste	Part de l'échelle	Durée	Volume annuel	Temps rendu
Synthèse d'un dossier volumineux	100 % → 12 %	5 h → 36 min	120	528 heures
Recherche de jurisprudence	33 % → 10 %	1 h 40 → 30 min	380	443 heures
Réponse sur l'état d'une affaire	10 % → 8 %	30 min → 24 min	4 300	430 heures

Poste	Part de l'échelle	Durée	Volume annuel	Temps rendu
Total	—	—	—	1 401 heures — quarante heures pour chacun des 35 magistrats et greffiers

L'échelle est commune aux trois lignes : 100 % vaut les 5 heures que demande aujourd'hui la synthèse d'un dossier volumineux. Ces heures ne sont pas une économie de poste, et il ne faut pas les présenter ainsi : aucun poste n'a été supprimé, aucun n'a été créé. C'est du temps d'agent rendu à l'analyse, à l'audience et à la motivation — et devant un comité, ce qui se défend, c'est ce que ce temps a produit.

Ce que ces heures ont produit — les délais tenus pour les justiciables

Engagement	Avant	Après	Source
Audiences renvoyées pour pièce ou diligence manquante	9 sur l'année	2 sur le trimestre	Registre des audiences
Délais pointés à moins de 48 h de leur terme	26	0	Échéancier
Demandes sans réponse le jour même	1 900	470	Journal du service d'accueil
Rappels pour comprendre un courrier	1 040	260	Journal du service d'accueil
Décisions rendues dans le délai fixé, questions neuves	41 sur 62	58 sur 62	Registre des délibérés
Notifications aux parties	—	6 jours plus tôt en moyenne	Relevés d'audience

Le chiffre qui ne flatte pas l'agent, publié avec le reste

LINDBERGH FORMATION — société par actions simplifiée au capital de 250 000 € · Siège social : 16 rue de Maille, 93200 Montlhéry, France · RCS Evry 817 946 114 · SIRET 817 946 114 00029 · TVA FR 60 817 946 114 · Marque « Blue Lemon Agent » · Déclaration d'activité n° 119 108 635 91 (préfet d'Île-de-France — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) · Certifié Qualiopi n° 03896 au titre de la catégorie « actions de formation » · contact@bluelemonagent.ai · dpo@bluelemonagent.ai · Hébergement en France.

Mesure	Trimestre 1	Trimestre 2	Écart
Notes de recherche remises	96	104	—
Corrigées sur le fond avant remise	11 — 11,5 %	3 — 2,9 %	—8
dont dues à un fonds documentaire arrêté à une date	8	0	La cause a disparu, pas seulement le symptôme
dont questions sans précédent dans le fonds	3	3	—

La cause était mesurable : l'agent citait fidèlement un fonds documentaire qui s'arrêtait à une date. **Ce qui a été fait** : le fonds est confronté chaque nuit aux publications du jour, **et toute note remise depuis moins d'un an dont une publication nouvelle change la portée est remontée, paragraphe surligné et version à jour déjà écrite.**

La mesure de cadre

Indicateur	Année
Productions tracées	2 480
Décisions juridictionnelles produites sans magistrat	0
Actes notifiés sans authentification par un greffier	0
Pièces de procédure sorties du réseau de la juridiction	0
Transferts hors Union européenne	0
Notations ou profils de personnes produits	0

Ces zéros ne sont pas un réglage prudent : c'est la façon dont l'agent est branché. Le compte technique de lecture n'a pas le droit d'écrire, et la décision appartient au magistrat.

À fixer par la juridiction

Date de présentation du bilan au comité de gestion : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.